

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 1: IDENTIFICATION

**Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette**

: **Traitement puissant carburant diesel**

**Code(s) du produit** : Codes de produit USA: 00100, 90100, 90600, 00101, 90101, 00102P, 00103  
Codes de produit canadien: 00099,90099,00230, 90230

**Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation**

: Traitement d'installation carburant Pas de restrictions connues sur l'utilisation.

**Famille chimique** : Éther monobutylique de l'éthylèneglycol

**Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:**

**FPPF Chemical Company, Inc.**

117 West Tupper Street  
Buffalo, NY, USA 14201

Numéro de téléphone du fabricant

: 1-800-735-3773

**No. de téléphone en cas d'urgence**

: Chemtrec 1-800-424-9300 (aux États-Unis); Chemtrec 703-527-3887 (extérieur des É.-U.).

**Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:**

Consulter le fabricant.

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification du produit chimique**

Liquide clair à brumeux. Liquide couleur d'ombre.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015).

**Classification**

Liquide inflammable - Catégorie 4

Toxicité aiguë, orale - Catégorie 4

Toxicité aiguë, par contact cutané - Catégorie 3

Toxicité aiguë, par inhalation - Catégorie 3 (vapeurs)

Corrosion cutanée/irritation - Catégorie 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A

**Éléments d'étiquetage**

*Pictogramme (s) de danger*



*Mot indicateur*

DANGER!

*Mentions de danger*

Liquide et vapeurs combustibles.

Nocif en cas d'ingestion.

Toxique par inhalation.

Toxique par contact avec la peau.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

*Conseils de prudence*

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Se laver les mains et le visage après avoir manipulé le produit.

En cas d'incendie, utiliser un brouillard d'eau, de la poudre chimique, du gaz carbonique ou de la mousse antialcool.

EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin. Enlever immédiatement tout les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la victime à l'air frais et garder en position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le conteneur fermé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

### Autres dangers

Aucune classe de danger définie par OSHA.

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification: Risque d'être sensible aux décharges électrostatiques. La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques. L'ingestion peut causer une irritation gastrointestinale, la nausée et la diarrhée. L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquèlement et le dégraissage de la peau.

Précautions pour la protection de l'environnement: Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration</u>
Éther monobutylique de l'éthylène glycol (EGMBE)	2-butoxyéthanol EGMBE 2-butoxy-1-éthanol	111-76-2	95.0 - 100.0

### SECTION 4. PREMIERS SOINS

#### Description des premiers soins

- Ingestion* : EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
- Inhalation* : EN CAS D'INHALATION: Déplacer la victime à l'air frais et garder en position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Contact avec la peau* : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Enlever immédiatement tout les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux* : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Les symptômes peuvent inclure de graves douleurs abdominales, de la nausée et le vomissement.
- Toxique par contact avec la peau. Risque d'être absorbé par la peau, produisant des symptômes semblables à l'ingestion ou l'inhalation.
- Toxique par inhalation. Les symptômes peuvent inclure la toux, la suffocation et le cornage. Peut provoquer une diminution de la capacité respiratoire et des atteintes aux poumons.
- Provoque une irritation cutanée. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur.
- Provoque une sévère irritation des yeux. Symptômes peuvent inclure rougeurs, douleur, larmolement et conjonctivite.
- Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur les reins, comme l'augmentation du poids des organes. Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquèlement et le dégraissage de la peau. Une surexposition chronique au 2-butoxyéthanol peut causer des dommages au foie, aux reins et au sang, selon des données sur les animaux.

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

## SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

#### *Agents extincteurs appropriés*

- : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée.

#### *Agents extincteurs inappropriés*

- : Ne pas utiliser de jet d'eau car cela pourrait répandre le feu.

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Liquide et vapeurs combustibles. Tenir à l'écart de toute flamme ou surface chaude. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les endroits fermés et plus bas. La matière flotte sur l'eau et peut s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau. Les vapeurs peuvent se déplacer à une distance considérable vers des sources d'ignition et causer un retour de flamme. Après un entreposage prolongé, des peroxydes explosifs peuvent se dégager en présence d'air. Le taux de formation de peroxyde est inconnu. Ce produit peut accumuler de l'électricité statique par débit, éclaboussures ou agitation. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

### Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

- : Liquide inflammable - Catégorie 4

### Produits de combustion dangereux

- : Aucun connu ou rapporté par le fabricant. En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être dégagées : Oxydes de carbone; vapeurs et fumées irritantes

### Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

#### *Équipement de protection pour les pompiers*

- : Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive.

#### *Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie*

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les contenants. Empêcher l'eau d'écoulement provenant de l'extinction d'un feu ou de dilution de s'infiltrer dans les égouts, les drains, les réserves d'eau potable ou tout autre cours d'eau naturel. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire autonome. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

#### Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltré dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Si nécessaire, endiguer bien en avant du déversement afin d'éviter que l'eau d'écoulement ne s'infiltré dans les drains, les égouts, tout autre cours d'eau naturel ou les sources d'eau potable.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler la zone. Enlever toute source d'ignition. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Mettre à la terre contenants et équipements de transfert pour éviter l'accumulation de statique. Pour un déversement de liquides: absorber avec une matière inerte et non combustible comme le sable, pour ensuite la déposer dans des contenants adéquats. Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Contacter les autorités locales compétentes.

#### Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

- : En cas d'accident durant le transport aux États-Unis communiquez avec CHEMTREC au 1-800-424-9300 ou International au 1-703-527-3887. Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux États-Unis (Tél: 1-800-424-8802).  
Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: Aucun(e).

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les brouillards ou les aérosols. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser les techniques de mise à la terre par connexion appropriées lors du transfert de liquide. Éviter le contact avec les matières incompatibles.

#### Conditions d'un stockage sûr

- : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Conserver hermétiquement fermé. Garder sous clef. Entreposer à l'écart des matières incompatibles et éloigné de l'ensoleillement direct. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Après un entreposage prolongé, des peroxydes explosifs peuvent se dégager en présence d'air. Le taux de formation de peroxyde est inconnu. L'ensoleillement direct ou la chaleur peut accélérer la production de peroxydes. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Interdiction de fumer dans le secteur.

**Substances incompatibles** : Oxydants forts, Acide perchlorique, Bases

### SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Limites d'exposition:**

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Éther monobutylique de l'éthylène glycol (EGMBE)	20 ppm	P/D	50 ppm (peau)	P/D

### Contrôles de l'exposition

#### **Ventilation et mesures d'ingénierie**

: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. Utiliser de l'équipement anti étincelles. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

#### **Protection respiratoire**

: Si les mesures d'ingénierie ne sont pas adéquates et des pratiques de travail ne soyez pas efficace dans l'exposition de contrôle à ce matériel, portent alors la protection respiratoire approuvée appropriée. Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé. Choisir les appareils respiratoires selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02. Une confirmation du type de respirateur le plus approprié pour l'application prévue devrait être obtenue des fournisseurs de protection respiratoire.

#### **Protection de la peau**

: Porter des gants/des vêtements de protection. Utiliser des vêtements résistants comme une combinaison, un tablier et des bottes, s'il y a risque d'exposition au produit afin d'éviter tout contact. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection.

#### **Protection des yeux/du visage**

: Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Des lunettes à coques antiéclaboussures sont recommandées. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

#### **Autre équipement de protection**

: S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

#### **Considérations générales d'hygiène**

: Éviter de respirer les brouillards ou les aérosols. Éviter de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser des produits cosmétiques en travaillant avec ce produit. Laver soigneusement après manipulation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Apparence** : Liquide ambré clair à légèrement voilé.

**Odeur** : Odeur de solvant.

**Seuil olfactif** : P/D

**pH** : P/D

#### **Point de fusion/point de congélation**

: -102.64°F (-74.8°C) évalué

#### **Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition**

: >334.4°F (>168°C) évalué

**Point d'éclair** : 67.8°C / 154°F

**Point d'éclair, méthode** : Coupelle fermée, Tag

#### **Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)**

: Plus lent que l'acétate de n-butyle

**inflammabilité (solide, gaz)** : S/O

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)**  
: 1.1%

**Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)**  
: 10.6%

**Propriétés comburantes** : Aucun à notre connaissance.

**Propriétés explosives** : Non-explosif

**Tension de vapeur** : 0.6 mm Hg

**Densité de vapeur** : >1

**Densité relative / Poids spécifique**  
: 0.89

**Solubilité dans l'eau** : soluble

**Autres solubilité(s)** : P/D

**Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile**  
: P/D

**Température d'auto-inflammation**  
: 460.4°F (238°C) évalué

**Température de décomposition**  
: P/D

**Viscosité** : P/D

**Matières volatiles (% en poids)**  
: 100%évalué

**Composés organiques volatils (COV)**  
: 100%évalué

**Pression absolue du récipient**  
: S/O

**Distance de projection de la flamme**  
: P/D

**Autres observations physiques/chimiques**  
: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité** : N'est normalement pas réactif.

**Stabilité chimique** : Stable dans des conditions normales.

**Risque de réactions dangereuses**  
: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. Risque de produire des peroxydes explosifs durant une exposition continue à l'air et à la chaleur. Risque d'être sensible aux décharges électrostatiques.

**Conditions à éviter** : Tenir à l'écart de toute flamme ou surface chaude. Éviter une exposition directe au soleil. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter le contact avec les matières incompatibles.

**Matériaux incompatibles** : Oxydants forts, Acide perchlorique, Bases

**Produits de décomposition dangereux**  
: Peut former des peroxydes explosifs. L'exposition pour allumer peut accélérer la formation de peroxyde. Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

### SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

#### Information sur les voies d'exposition probables:

**Voies d'entrée - inhalation** : OUI

**Voies d'entrée - peau et yeux** : OUI

**Voies d'entrée - ingestion** : OUI

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**Voies d'exposition - absorption cutanée**

: OUI

**EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:**

**Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)**

*Signes et symptômes - Inhalation*

: Toxique par inhalation. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures, du nez, et de la gorge. Les symptômes peuvent inclure la toux, la suffocation et le cornage.

*Signes et symptômes - ingestion*

: Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion risque de causer des symptômes semblables à l'inhalation. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. L'ingestion risque d'irriter le tube digestif et de causer la nausée, le vomissement et la diarrhée.

*Signes et symptômes - peau* : Toxique par contact avec la peau. Risque d'être absorbé par la peau, produisant des symptômes semblables à l'ingestion ou l'inhalation. Provoque une irritation cutanée. Les symptômes incluant: Sécheresse, démangeaisons, craquèlement, brûlures, rougeurs et enflure.

*Signes et symptômes - yeux* : Provoque une sévère irritation des yeux. Symptômes peuvent inclure rougeurs, douleur, larmolement et conjonctivite.

**Risque d'effets chroniques sur la santé**

: Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquèlement et le dégraissage de la peau. Une surexposition chronique au 2-butoxyéthanol peut causer des dommages au foie, aux reins et au sang. Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

**Mutagénicité** : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

**Cancérogénicité** : Ne devrait pas avoir d'effets cancérigènes.

**Effets sur la reproduction & Tératogénicité**

: Ce produit n'est pas soupçonné causer des effets sur la reproduction ou le développement.

**Sensibilisation à la matière** : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

**Effets spécifiques sur organes cibles**

: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.  
La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

**Maladies aggravées par une surexposition**

: L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées ou du système nerveux central déjà existantes.

**Substances synergiques** : Pas disponible.

**Données toxicologiques** : Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, seulement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aigue.

<b>Nom chimique</b>	<b>CL50(4hr)</b>	<b>DL50</b>	
	<b>inh, rat</b>	<b>(Oral, rat)</b>	<b>(cutané, lapin)</b>
Éther monobutylique de l'éthylène glycol (EGMBE)	450 ppm (2.175 mg/L)	530 mg/kg	400 - 500 mg/kg

**Autres dangers toxicologiques importants**

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

**SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**Écotoxicité** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

**Données Écotoxicité:**

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Éther monobutylique de l'éthylène glycol (EGMBE)	111-76-2	1490mg/L (Lepomis macrochius)	>100mg/L (poisson zèbre)	aucun(e)

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Éther monobutylique de l'éthylène glycol (EGMBE)	111-76-2	835 mg/L (daphnie magna)	100mg/L (daphnie magna)	aucun(e)

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Éther monobutylique de l'éthylène glycol (EGMBE)	111-76-2	911mg/L/72hr (algues vertes)	286mg/L (algues vertes)	aucun(e)

**Persistence et dégradabilité**

: Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables: Éther monobutylique de l'éthylène glycol

**Potentiel de bioaccumulation**

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Éther monobutylique de l'éthylène glycol (EGMBE) (CAS 111-76-2)	0.81 à 25 °C	0.97

**Mobilité dans le sol** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**Effets nocifs divers sur l'environnement**

: Les caractéristiques écologiques de ce produit n'ont pas été entièrement analysés. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.

**SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

**Manipulation en vue de l'élimination**

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

**Méthodes d'élimination**



: Élimination conformément aux règlements applicables.

**RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)**

: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux Etats-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination. Pour disposer des déchets ou des matières inutilisées, vérifier avec les agences environnementales tant au niveau fédéral que local.



**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT					
Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Les États-Unis (DOT)	NA1993	Combustible liquid, n.o.s. (Éther monobutylique de l'éthylèneglycol)	Combustible.	III	
Les États-Unis (DOT) Informations supplémentaires	Non réglementé pour expédition terrestre ou ferroviaire si emballé dans des petits contenants (450 L / 119 Gallons ou moins chacun). L'étiquette qui apparaît ici est la plaque à utiliser pour les expéditions en vrac.				
Canada (TMD)	aucun(e)	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e).	
Canada (TMD) Informations supplémentaires	Aucun(e).				

**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

- : Tenir à l'écart de la chaleur et des flammes nues. - Ne pas fumer.

**Dangers pour l'environnement**

- : Ce produit ne respecte pas les critères d'un mélange étant dangereux pour l'environnement selon le Code IMDG. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

- : Pas disponible.

**SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION**

**Renseignement fédéral É.-U :**

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes

Composants	No CAS	TSCA Inventory	CERCLA Reportable Quantity(RQ) (40 CFR 117.302):	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355:	SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical	
					Toxic chimique	concentration de minimis
Éther monobutylique de l'éthylène glycol (EGMBE)	111-76-2	oui	P/D	S/O	non	N/Ap

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Risque d'incendie; Danger aigu pour la santé. Selon SARA Sections 311 et 312, EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extremely hazardous » et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

**Lois É.-U. "State Right to Know":**

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

Composants	No CAS	California Proposition 65		Liste d'état "Right to Know"					
		Inscrit	Type de toxicité	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Éther monobutylique de l'éthylène glycol (EGMBE)	111-76-2	Non	N'est pas listée	oui	oui	oui	oui	oui	oui

**Canadian Information:**

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Tous les ingrédients sont présents sur la liste DSL. Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

### Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>European EINECS</u>	<u>Australia AICS</u>	<u>Philippines PICCS</u>	<u>Japan ENCS</u>	<u>Korea KECI/KECL</u>	<u>China IECSC</u>	<u>NewZealand IOC</u>
Éther monobutylique de l'éthylène glycol (EGMBE)	111-76-2	203-905-0	Present	Présent	(7)-97; (2)-407	KE-04134	Present	HSR001154

### SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Légende

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- CA: California
- CAS: Chemical Abstract Services
- CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
- CFR: Code of Federal Regulations
- SNC: Système nerveux central
- ACNOR: Association canadienne de normalisation
- DOT: Department of Transportation
- CE50: Concentration effective 50%.
- EINECS: Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
- CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
- EPA: Environmental Protection Agency
- HMIS (Hazardous Materials Information System/Système d'information sur les matières dangereuses)
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
- KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire
- KECL Coréen : produits chimiques existants Liste
- CL: Concentration létale
- DL: Dose létale
- MA: Massachusetts
- MN: Minnesota
- S/O: Sans objet
- P/D: Pas disponible
- NFPA: National Fire Protection Association
- NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
- NJ: New Jersey
- NOEC: Concentration sans effet observé
- NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
- OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
- OSHA: Occupational Safety and Health Administration
- PA: Pennsylvania
- PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
- PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
- RCRA: Resource Conservation and Recovery Act
- RI: Rhode Island
- RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
- SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act
- FDS: Fiche de données de sécurité
- STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
- TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
- TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
- TPQ: Threshold Planning Quantity
- TSCA: Toxic Substance Control Act
- TWA: Moyenne pondérée dans le temps
- SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

## FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**Références** : 2. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, base de données CCInfoWeb 2007 (hempendiu, RTECs, HSDDDB, INCHEM).  
Agence européenne des produits chimiques, de la législation de classification 2015  
L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.  
Fiche signalétique du fabricant.  
OCDE - Le portail mondial de l'information sur les substances chimiques - portail eChem 2015  
Limites nationales d'exposition professionnelle

**Date de la préparation (mm/jj/aaaa)**

: 05/28/2015

**Autres considérations spéciales pour une manipulation**

: Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

<p><b>Préparée pour:</b> FPPF Chemical Company, Inc. 117 West Tupper Street Buffalo, NY, USA 14201 Telephone: 1-800-735-3773 Adresser toutes les requêtes à FPPF Chemical Company.</p>	
<p><b>Préparée par:</b> ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) <a href="http://www.thecompliancecenter.com">http://www.thecompliancecenter.com</a></p>	

### DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc en utilisant l'information fournie par FPPF Chemical Company, Inc. et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et FPPF Chemical Company, Inc. n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc et FPPF Chemical Company, Inc.

**FIN DU DOCUMENT**